

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 15 AVRIL 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne

Le 16/04/2024 et publication le 17/04/2024

L'an 2024, le **15 avril**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **8 avril 2024**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **8 avril 2024**.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, RENARD Nadège

Excusé : PROVOST Olivier

Absent :

A été nommé secrétaire : Jean-Pierre AUBIN

### D2024-019 : Subvention RASED 2024

Monsieur LEROUX fait lecture aux conseillers municipaux du courrier reçu de Stéphanie ROUSSELIN, Inspectrice de l'éducation nationale concernant le financement du matériel pédagogique du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED). La participation de la commune s'élèverait à 9 €.

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal décide, à l'unanimité, le versement d'une subvention RASED pour l'année 2024 à hauteur de 9 €.**

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Maire, François LEROUX

